Vendredi, 16 Janvier, 1880

SOMMAIRE

REMANIEMENT MINISTÉRIEL.
L'ÉLECTION DE CORNWALL.
LES DÉLÉGUÉS ECOSSAIS.
ECHOS DU JOUR.
UN SOUVENIR ET UN HOMMAGE.
BAZAR DE L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.
VACCINATION ET REVACCINATION.
BIBLIOGRAPHIE.
COMMUNICATION.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
ÇA ET LA.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*

REMANIEMENT MINISTERIEL

Obéissant à l'avis de ses médecins, qui, depuis plusieurs mois, le pressaient de prendre une détermination de ce genre, l'honorable M. Masson a cru devoir abandonner les fonctions actives de chef de département pour accepter la présidence du Conseil Privé. Il est remplacé comme ministre de la milice par sir Alexander Campbell qui aura, à son tour, pour successeur, en qualité de ministre des postes, l'honorable M. O'Connor.

Tout le pays regrettera que l'état de santé de l'honorable M. Masson ne lui ait pas permis de conserver la direction du département de la milice, dans lequel il avait déjà introduit des réformes si utiles. Il est, en effet, indéniable que, depuis M. Cartier, il n'est pas un ministre de la milice qui ait fait preuve d'une si grande compétence en matières militaires et d'un esprit d'initiative aussi remarquable.

Avec le dévouement qui le caractérise, l'honorable M. Masson a voulu, nous le savons, rester sur la brèche jusqu'à la dernière heure et ne prendre un repos relatif que lorsque l'état de sa santé—que nous espérons voir s'améliorer promptement,—ne lui laissait pas d'autre alternative. Toutefois, ses amis seront heureux de voir qu'il pourra encore, dans sa nouvelle position, donner une plus grande somme d'attention à la politique générale et continuer d'apporter au gouvernement le concours de ses lumières, de son expérience, de ses vues larges et patriotiques.

L'ELECTION DE CORNWALL

Nous disions dernièrement que les journaux libéraux réclament M. D. B. MacLennan comme leur candidat, quoiqu'il ne le soit guère. Si l'on en juge par ses professions de foi, il se déclare partisan de la politique nationale. Là-dessus, le *Herald*, de Montréal, a jeté de grands cris proclamant que M. MacLennan était incapable de soutenir une politique aussi réactionnaire, comme si plusieurs de ses anciens amis, MM. Jetté, Devlin, Workman, Laurier, et maints autres, n'avaient pas soutenu dans le passé la même cause qu'ils ont désertée par la suite.

Pour preuve que nous ne faisions dire à M. MacLennan que ce qu'il a réellement affirmé, nous donnons la traduction de la lettre suivante qu'il vient d'adresser au *Mail:*

Au rédacteur du "Mail."

MONSIEUR,—Veuillez m'accorder un petit espace pour corriger les erreurs contenues dans une lettre publiée dans votre numero du 10 courant sous le titre captieux: "L'election de Cornwall."

Votre correspondant se trompe entièrement sur ma position dans la lutte actuelle et dénature, volontairement, je crois, les engagements pris par moi lors des elections generales, en 1878. Ma position est exactement la même qu'alors. Sur d'autres questions je me reserve d'appuyer ou de combattre les mesures au mérite, sans me preoccuper de quel côté de la Chambre elles émanent.

Votre, etc.,
D. B. MACLENNAN.

Cornwall, 12 Janvier.

M. MacLennan se déclare donc en en toutes lettres partisan de la protection. Pareille déclaration pourra lui valoir un certain nombre de votes et montre mieux que toute autre chose combien l'idée protectionniste s'enracine dans le pays; mais nous espérons que nos amis ne se laisseront pas prendre à une pareille promesse et qu'ils rééliront M. Bergin. Son adversaire n'ose pas dire s'il sera pour ou contre le gouvernement dans les questions autres que celle de la protection, afin de capter autant de votes que possible dans les deux partis. Nous nous défions de ces candidats prétendus indépendants qui n'ont pas le courage d'arborer franchement leurs couleurs.

M. Routhier, député de Prescott, était hier en ville. Il dit que la récolte ayant été excellente et s'étant vendue à bon prix, la condition matérielle des habitants de ce comté s'est considérablement améliorée depuis un an. M. Routhier doit organiser une société Saint Jean-Baptiste qui aura des ramifications dans toutes les paroisses du comté. Pareil projet recevra notre plus cordial appui.

LES DÉLÉGUÉS ECOSSAIS

Nous avons dit, à l'époque, combien nous trouvions heureuse l'idée qu'a eue l'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture, de faire payer par le gouvernement canadien le voyage de délégués des cultivateurs écossais qui ont visité le Canada, et peuvent, *de visu*, expliquer à leurs compatriotes les avantages qu'il offre aux émigrants. Trois de ces délégués, MM. Elliott, Logan et Snow, ont rendu compte de leur voyage devant une assemblée de cultivateurs, tenue le 24 décembre dernier, à Gala Water.

M. Elliott a été frappé de la fertilité extraordinaire du sol dans la province de Manitoba. Cette province, selon lui, deviendra le grenier du monde, et nul doute qu'à mesure que l'agriculture s'y développera, un progrès correspondant devra se manifester dans les autres provinces. M. Elliott n'a pas manqué d'observer que l'agriculture est un peu arriérée dans la province de Québec. C'est une vérité bonne à dire. Il a beaucoup admiré la province d'Ontario. Néanmoins, il donne la préférence à Manitoba, et conseille aux agriculteurs de s'y rendre. La facilité d'acquérir des terres, la liberté entière dont chacun jouit sont autant de garanties de succès pour les agriculteurs.

M Logan a été, aussi lui, étonné de la fertilité du sol à Manitoba. Près de High Bluff, il a visité une terre où l'on sème du blé depuis quarante ans et qui rend encore de 25 à 40 minots par acre. Le minot de ce blé pèse 60 livres. Le profit que le cultivateur retire de sa terre, toutes dépenses payées,—salaire des employés, nourriture et entretien des animaux, intérêt sur le prix d'achat des instruments aratoires,—$8 par acre. Ainsi donc un cultivateur qui ensemence 200 arpents de terre, se fait un revenu de $1,600.

A l'exemple de ses collègues, M. Snow fait l'éloge de l'honorable M. Pope, de Sir John Macdonald et des autres ministres fédéraux. Il rapporte les paroles que leur a adressées l'honorable M. Pope en les recevant pour la première fois:

"Messieurs, nous vous avons invités à visiter le pays. Nous ne vous dirons pas: "Allez ici ou là;" mais du moment où vous aurez désigné le point sur lequel vous désirez aller, nous vous y ferons conduire. A votre retour, vous direz à vos amis ce que vous avez vu. Dites-leur ce que notre pays a de bon. J'espère que vous n'y trouverez rien de mauvais. Toutefois, si vous y trouviez quelque chose de mal, à votre avis, dites le leur aussi." Voilà bien, selon nous, la véritable manière de faire connaître notre pays tel qu'il est. M. Snow a bien fait ressortir les ressources qu'il offre pour l'élevage des bestiaux. Il a déclaré que nos hivers dont bien des Européens se font un épouvantail, ne sont pas plus pénibles que les hivers en Ecosse.

Un M. Riddell dont les fils sont établis à Manitoba a dit que les nouvelles qu'il recevait d'eux concordent parfaitement avec ce que les délégués rapportent. Cette séance a donné la plus grande satisfaction aux cultivateurs et contribuera beaucoup à nous amener une bonne immigration, le printemps prochain.

ECHOS DU JOUR

L'honorable James MacDonald est de retour de Halifax.

Les journaux libéraux annoncent qu'on organise à Ottawa un mouvement pour présenter à M. Letellier un témoignage de reconnaissance.

On annonce que MM. L. A. Sénécal, W. E. Blumhart et Aug. Laberge ont été nommés gérants du chemin de fer du Nord.

Les travaux de la construction du chemin de fer sur la glace, entre Montréal et Longueil, avancent rapidement. On espère pouvoir le livrer au trafic à la fin de la semaine prochaine.

La rumeur—mise en circulation par le *Globe*—que le lieutenant-gouverneur Archibald devait être nommé commissaire de chemins de fer, que sir William Young devait le remplacer, puis que l'honorable James Macdonald, ministre de la justice, serait élevé sur le banc judiciaire, n'a rien de fondé.

On mande de San-Francisco que les communications télégraphiques entre cette ville et le nouveau district de Portland qui étaient interrompues depuis une semaine, ont été rétablies. Les dépêches annoncent que, le 9 courant, un terrible ouragan s'est abattu sur la ville, causant $75,000 de dommages. L'église catholique et plusieurs édifices ont été détruits. Dans les campagnes, les dommages sont aussi considérables. A certains endroits, les chemins de fer sont ensevelis sous une telle couche de terre et de pierre qu'il faudra en construire de nouveaux.

Du *Canadien:*

Le *Globe* accuse M. Langevin de nommer aux emplois un trop grand nombre de Canadiens-français. C'est la meilleure preuve que l'honorable ministre des travaux publics rend justice à ses compatriotes. L'accusation du *Globe* est certainement injuste; M. Langevin ne fait que donner au Bas-Canada la part qui lui est due, sous ce rapport, et rien de plus. Notre confrère habitue à tout prendre, du temps de M. Mackenzie, trouve extraordinaire que chaque province soit traitée sur un pied d'égalité.

Plusieurs journaux disent que le lieutenant-gouverneur d'Ontario se mêle en tapinois de l'élection de Cornwall. Nous ignorons si la chose est vraie; mais pareille intervention serait extrêmement regrettable. Les libéraux tiendraient-ils, par hasard, à perpétuer le souvenir de l'acte du 2 mars 1878?

Il y a maintenant quatre siéges vacants aux Communes: Montmorency, Argenteuil, Cornwall et Lanark-Nord. Aux dernières élections, la majorité du Dr Bergin, à Cornwall était de 38; celle du Dr Christie, à Argenteuil, de 89; celle de M. Valin, à Montmorency, de 226, et enfin, celle de M. Galbraith, à Lanark Nord, de 43.

Le nouveau journal du Pape, l'*Aurora*, se vend quatre centins et est imprimé sur du papier plus blanc qu'aucun autre journal d'Italie. Les principaux articles sont écrits par des hommes de réputation européenne et traitent des questions sociales et politiques en rapport avec la religion. Le caractère du journal est très large, comme celui de l'*Osservatore Romano*, sous Pie IX.

Le rapport de l'inspecteur des prisons et asiles a été soumis, avant-hier, à la législature d'Ontario. Nous y trouvons les chiffres suivants: Les cinq asiles de la province peuvent recevoir 2,692 patients, et, actuellement, 2,325 y sont internés. Le nombre des personnes emprisonnées en 1879 a été de 11,220, pour toutes les diverses prisons, soit 800 de moins qu'en 1878. Les asiles et prisons coûtent, par année, à la province, $653,000, et donnent un revenu de 101,000.

Il ne manquait plus que cela! A l'exemple du défunt gouvernement Joly, l'administration Mowat commence à nommer des juges de paix et elle va bien; qu'on en juge: Il y en a soixante-cinq dans le comté de Brânt Sud. Plusieurs d'entre eux ne savent ni lire, ni écrire et les hommes respectables refusent de faire partie de cette corporation. Il ne reste plus qu'à nommer des morts et des Canadiens établis aux Etats-Unis ou en Australie, et l'analogie entre MM. Joly et Mowat sera complète.

On mande de Paris que M. Martel a été réélu président du sénat. Les journaux de la droite, de la gauche modérée et de l'extrême gauche se réjouissent du petit nombre de voix obtenu par M. Gambetta lors de sa réélection à la présidence. La popularité de Gambetta baisse de tous côtés. On a remarqué que son dernier discours a été reçu avec une extrême froideur qui contrastait singulièrement avec l'enthousiasme que soulevait autrefois sa parole en Chambre. La révolution, comme Saturne, ne tarde pas à dévorer ses enfants. Attendons quelque temps encore.

Les chefs du parti libéral ne savent pas toujours maîtriser leurs nerfs. L'autre jour, M. Laurier administrait un soufflet à un confrère en pleine cour, puis était condamné à une amende de $10.00 pour s'être servi d'un genre d'argument non reconnu par la loi; brûlant de cueillir des lauriers du même genre, M. Mercier a voulu argumenter de la même façon avec M. A. O. T. Beauchemin; mais il paraît qu'il n'a pas eu tout le succès qu'il attendait de sa tentative de pugilat. Il est réellement regrettable que ces messieurs s'échauffent à ce point pour défendre les intérêts de la veuve et de l'orphelin.

Le cercle catholique va mettre à effet son intention, que nous avons annoncée il y a quelque temps, de convoquer un congrès catholique auquel seront invités des délégués du Canada et des Etats-Unis, dans le but de discuter des questions religieuses et nationales d'une grande actualité. Un comité d'organisation vient d'être nommé et se compose, outre des membres du comité, de M. le juge Routhier, de l'honorable M. Ouimet, de M. le chevalier Muir et de MM. A. Lemoine, J. B. Renaud, Abraham Hamel, Dr Landry, J. G. Bossé, F. Kérouack, F. E. Hamel, Dr E. Dionne, Ernest Gagnon, C. Tessier et V. Livernois. Le cercle catholique espère que le célèbre comte de Mun et quelques autres personnages français bien connus accepteront l'invitation de prendre la parole en cette circonstance.

Les personnages les plus marquants des Etats-Unis ont décidé de recevoir M. de Lesseps avec les honneurs dus à son caractère et à sa réputation, lors de sa prochaine visite à New-York, où il passera en revenant de l'isthme pour retourner en Europe. Un banquet, auquel seront invités le président de la république, le secrétaire d'Etat, le ministre de France à Washington et d'autres hauts fonctionnaires, lui sera offert chez Delmonico. Le nombre des souscripteurs s'élève déjà à deux cents. M. de Lesseps arrivera à San-Francisco dans la dernière semaine du mois courant, et sera à New-York de douze à quinze jours après.

UN SOUVENIR ET UN HOMMAGE

A Monseigneur Cazeau.

Voyez-vous le jeune novice
Franchir les degrés de l'autel,
Pour offrir au maître du ciel
Le mystérieux sacrifice!
Dans le silence du saint lieu,
Sous la lampe du sanctuaire,
Sa voix murmure une prière
Que les anges portent à Dieu.
A son accent,
O doux mystère,
Le roi du ciel et de la terre
Vers nous descend,
Toi dont la voix supplie et prie,
O saint prêtre de l'Eternel,
Tu donnes ta vie,
Oui, tu donnes ta vie
Pour nous gagner le ciel.

II.

Quand sur nos frères d'Hibernie
La main de Dieu se fit sentir,
Le Périt vint leur offrir
Le secours de sa voix bénie.
Caché dans son humilité,
Il veille au lit de la souffrance
Et lui porte, avec l'espérance,
Les bienfaits de sa charité.
Par son accent,
O doux mystère.
Il console la pauvre mère
Et son enfant!
Toi dont la voix soupire et prie,
O saint prêtre de l'Eternel.
Tu donnes ta vie,
Oui, tu donnes ta vie,
Mais Dieu te doit le ciel.

III

Si maintenant sa tête est blanche
Par cinquante ans d'apostolat,
Vénérons le noble prélat
Dont le beau front vers nous se penche.
Toujours debout dans le saint lieu,
Sous la lampe du sanctuaire,
Sa voix murmure une prière
Que les anges portent à Dieu.
A son accent,
O doux mystère,
Le roi du ciel et de la terre
Vers nous descend.
Toi dont la voix soupire et prie,
O saint prêtre de l'Eternel
Tu donnas ta vie.
Oui, tu donnas ta vie,
Mais Dieu t'attent au ciel.

N. LEGENDRE.

LE BAZAR DE L'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH

C'est le 5 février prochain qu'aura lieu l'ouverture du bazar pour venir en aide à nos orphelins. Rien n'a été épargné jusqu'à présent pour atteindre notre but; les dames et les messieurs—les bienfaitrices et les bienfaiteurs de l'œuvre—ont redoublé de zèle devant d'impérieux besoins engendrés par la rigueur du climat et les exigences de la situation. Il ne faut maintenant que continuer avec ardeur la tâche commencée et ne la plus quitter jusqu'à ce que complète satisfaction soit donnée aux révérendes sœurs qui ont sous leurs soins ces pauvres infortunés. Il faut que ceux-ci sachent bien que de bonnes âmes travaillent chaque jour à améliorer leur sort; il faut qu'ils soient reconnaissants envers ceux qui se dévouent entièrement pour eux et qu'ils sachent aussi que leur bonne conduite attirera sur eux les bénédictions du ciel. Nous ne doutons point que les bonnes sœurs ne dirigent leur cœur et leur esprit vers ce but si élevé, reconnaître ce que la charité fait pour eux et fera encore longtemps pour eux afin d'en faire—pour les filles—des modèles de soumission et de vertu—et pour les garçons—des citoyens honnêtes et laborieux.

Notre siècle si fécond en découvertes de toutes sortes, a vu surgir malheureusement un esprit de liberté dont la jeunesse s'est emparée sans se rendre compte des mauvais côtés de cette liberté. C'est surtout dans la liberté de pensée qu'elle s'est égarée, fourvoyée si bien que cette liberté s'est transformée en licence, en scandales, voire même en vices! De là à la liberté d'action il n'y a qu'un pas; donc les mauvaises pensées engendrent les mauvaises actions. Et qu'on y pense, ces filles et ces garçons au sortir de l'orphelinat sont libres! Ils ne sont plus guidés dans la bonne voie, il faut bien peu de chose pour qu'ils se perdent dans la société. Ce sont donc eux seuls qui doivent se conduire et veiller surtout à leur avenir. Le péril est grand pour eux; ils en sont sans doute prévenus durant leur séjour à l'orphelinat. Aussi ne doivent-ils pas ignorer que le bien que nous leur faisons, c'est avec l'espoir que la reconnaissance les maintiendra toujours dans le bon chemin.

Nous espérons donc que le prochain bazar attirera une foule sympathique et dévouée vers une œuvre de charité dont chacun reconnaît les bienfaits et pour laquelle il y a encore beaucoup à faire cependant.

GUST. SMITH.

Le 16 janvier, 1880.

VACCINATION ET REVACCINATION

1o. La vaccination et les revaccinations bien faites sont le seul préservatif contre la petite vérole;

2o. On doit faire vacciner les nouveau-nés dans les trois ou quatre premiers mois de leur vie;

3o. En prenant du vaccin sur un enfant, on ne peut jamais lui nuire, on lui rend même souvent service en dégorgeant les pustules; on y trouve, de plus, le précieux avantage, quand ce vaccin transmis à un autre enfant a réussi, d'avoir la certitude que la vaccination est réellement préservatrice;

4o La vaccination peut être pratiquée avec succès *en toute raison;* en temps d'épidémie, on doit vacciner les enfants le plus tôt possible après leur naissance;

5o. Les revaccinations sont nécessaires pour mettre à l'abri de la petite vérole; il est prudent de se faire revacciner tous les dix ou douze ans; ces revaccinations sont sans danger et sont utiles à tous les âges; elles sont particulièrement utiles pendant la durée d'une épidémie, quelle que soit l'époque de la précédente inoculation du vaccin;

6o. Dans aucun cas, la vaccination et les revaccinations ne peuvent donner lieu à une petite vérole, et si quelques jours après on voit survenir cette maladie, c'est que la personne en avait déjà le germe avant l'opération;

7o. Il est dans l'intérêt des familles que les vaccinés et les revaccinés se fassent examiner par un médecin huit jours après l'opération, pour être sûrs que la vaccination a réussi.

En Angleterre, la vaccination est absolument obligatoire. Après avoir si souvent imité les Anglais dans des choses inutiles, nous devrions bien les imiter en cela.

BIBLIOGRAPHIE

Illustrated Guide to the House of Commons and Senate—published by F. R. E. Campeau—A. Bureau, printer.

Dans son genre, cet ouvrage est un des livres canadiens les plus complets et les mieux réussis que nous ayons vu. Il contient les portraits et autographes de Son Excellence le Gouverneur Général, des membres du cabinet fédéral, des membres et des principaux employés du Sénat et de la Chambre des Communes, avec une esquisse biographique de chacun; un diagramme des deux Chambres, avec l'indication des siéges de chaque membre et plusieurs autres renseignements utiles aux personnes qui visitent Ottawa. Les photographies, faites par un nouveau procédé, sont de petits médaillons très-bien exécutés. La typographie du volume est excellente, et, en un mot, nous souhaitons que les efforts de M Campeau soient appréciés par le public, car il le mérite sous tous rapports.

On nous prie d'annoncer que, pour sauver des frais de port, les exemplaires destinés aux membres du sénat et de la chambre des communes leur seront distribués à l'ouverture de la session. Le volume coûte $3.00 et on peut se le procurer en écrivant à l'éditeur, M. F. R. E. Campeau, au bureau du revenu de l'intérieur, Ottawa.

COMMUNICATION

M. le Rédacteur,

Quand un parti politique parvient au pouvoir, il ne devrait jamais se laisser guider par un sentiment de représailles envers les employés publics. Dès qu'un employé remplit son devoir, c'est d'une mauvaise politique de le déplacer parce qu'il n'appartient pas au parti. Dans une paroisse du comté d'Ottawa que nous pourrions nommer, un maître de poste a été démis à la demande du député du comté, par la raison que ce maître de poste l'avait combattu dans son élection. Un étranger à la paroisse est nommé à sa place. A peine le nouveau maître de poste est-il installé que plusieurs plaintes se font entendre. Le département des postes en est informé. Une enquête a lieu; une seconde enquête suit la première. Un fait très grave est prouvé: une lettre d'un membre du clergé adressé à un de ses confrères est ouverte, une nouvelle enveloppe lui est substituée et envoyée dans un autre bureau. La lettre revient passer par le même bureau où en premier lieu elle a été remise et ne se rend à destination qu'au bout de cinq jours. Le fait est prouvé par le témoignage de celui qui a écrit la lettre précitée et reconnaît la substitution d'une autre enveloppe adressée par une autre main que la sienne; il est établi ensuite par le témoignage de la personne qui a remis la lettre au maître de poste lui-même, et enfin par celui qui la reçut et qui le premier a porté plainte au département. Or si on peut ouvrir une lettre pour des motifs que nous ne connaissons pas, mais que nous pouvons supposer, ne s'ensuit-il pas que d'autres lettres peuvent subir le même sort? Dès lors que deviennent les secrets des familles, les secrets des ministres du culte dans l'administration de leur charge curiale? Comment se fait-il qu'un tel maître de poste demeure dans la position qu'il occupe? La justice demande la révocation de cet employé infidèle.

UNE VICTIME.

Papineauville, le 16 janvier 1880.

—On cite avec éloge la paroisse de Saint-Roch pour l'esprit de foi et de charité de ses habitants. Tous les jours, spécialement le dimanche, rien de plus édifiant que le spectacle d'un grand nombre de fidèles qui s'approchent de la table sainte. A chaque collecte, qu'elle que soit l'œuvre en vue on obtient une recette considérable. Ainsi, pour l'œuvre du patronage, la quête a produit $200 sans y comprendre une jolie montre d'or et des bijoux de prix—*Le Provincial.*

ESCOMPTE.

Il y a escompte et escompte.

Le marchand qui marque ses marchandises avec l'intention d'en rabattre, peut facilement faire une réduction de dix pour cent et réaliser encore de bons profits.

Mais dans un établissement bien conduit et qui n'a qu'un "seul prix," une réduction de dix pour cent devient une affaire très-sérieuse et une entreprise que l'on ne risque pas sans réfléchir.

Dans mon cas, un escompte de dix pour cent va réduire plusieurs de mes marchandises au prix des manufactures; mais je suis déterminé à faire ce que j'annonce.

Donc, Mesdames et Mersieurs montrez-vous intelligents et venez choisir maintenant que le stock est assorti.

R. J. DEVLIN

NOUVEAUX ARRIVAGES.

Cretonnes de mousse.

3 caisses crotonnes de dessins nouveaux et riches, 22c. 25c. 29c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table.

Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton.

Bon coton blanc utile.....7c. 8c. 10
Coton jaune.....7c. 8c, 9c

Étoffes à robes.

Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce.

Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits.

Tous nos manteaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes reduites.

Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir.

Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées.
Soies brocades, teintes pâles, chez Stitt et Cie.

Mousseline française.

Mousselines françaisec, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires.

Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid.

Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie.

Bas de soie pâle, aussi noirs, chez

STITT ET Cie.
53 et 55 Rue Sparks,

Grande Vente
DE
TRAINES SAUVAGES
RAQUETTES ET
Souliers Mous,
A des prix qui défie toute compétitions.

Souliers pour enfants.....50c.
" dames.....75c. à $1.00
" hommes.....75c. à 1.25
Raquettes pour enfants.....$1.00 à 1.75
" dames..... 1.50 à 2.50
" hommes..... 1.25 à 3.00
Robes de chèvre grise.....$12.00
" Buffle de..... 4.00 à 12.00
" " noir de..... 10.00 à 15.00

CHEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau.
Ottawa, 24 décembre, 1879.

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE
CHAPEAUX DU PRINTEMPS
REÇUES TOUS LES JOURS,
CHEZ
GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.
Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Chemin de fer Q. M. O. & O.
(SECTION OUEST.)

CHANGEMENT D'HEURE

Le et après LUNDI, le 12 janvier, les trains quitteront la station de Hull aux heures suivantes:

Trains express pour Hochelaga, 9.20 a. m., et 4.20 p.m., au lieu de 9.10 a. m. et 4.30 p.m

C. A. SCOTT,
Surintendant-Général.

LISTE DES PRIX
— DE —
C. S. Shaw & Cie.,
DES PRESENTS
— DU —
JOUR DE L'AN.

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine.....$8.00 à $15.00
Services à Diner en P. de C...20.00 " 75.00
" Thé " " ... 3.50 " 15.00
" Dessert " " ...10.00 " 12.00
" " en Majolique 8 00
" " de Lorne..... 10.00
" de Tête-à-tête..... 4.50
" à Thé pour 5 heures. 5.00 " 10.00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.
Jolis Services de Chambre à Coucher..... 4.00 " 18.00
Lampes de Table, en Bronze... 1.00 " 10 00
" Passage..... 1.50 " 7.50
" pour le Diner..... 1.00 " 6.00
" de Salon..... 1.50 " 25.00
" pour Chambre à Coucher..... 25 " 4.00
" de Bibliothèque..... 1.00 " 6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.
Pots de Fleur de goût en P...$1.50 " 3 50
Vases de goût en P., 50 cts à $12 par paire.
Huiliers Plaqués en Argent.....$2 à 10.00
Epergnes en Crystal..... 1 " 5 00
Magnifique Services de Toilette..... 1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets.. 1.50 à 5. [par sette.
Théières de Goût.....25c à $3
Crachoirs en Majolique.....50c
" Lorne.....75c.
" en Porcelaine.....$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.
" " Présentation...20c. à $1.
Cruches au Claret.....$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Gravé..$1 à $6.00
Verre à Vin " " ..
Gobelets " " " ..1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris.....Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.
Porcelaine Plaquée (nouvelle)...$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants.....A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches.....$1.00.
Services de goût pour fumeurs...$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks.

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues
RIDEAU ET WILLIAM,
à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciennes pratiques et aux nouvelles, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.

Rappelez-vous de l'adresse:
NOUVEAU
Bâtiment en Brique
COIN DES RUES
RIDEAU et WILLIAM,
Vis-à-vis
LA THÉIÈRE (TEA POT)

E. PETIT,
Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M PETIT desire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc,

No. 18, RUE RIDEAU,
COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.

Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an

Williams' Singer

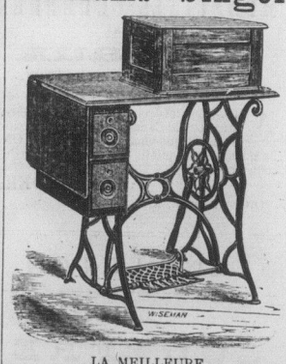

LA MEILLEURE
MACHINE A COUDRE
DU MONDE.

N'a pas son egale pour le fini, la duree et l'etendue de l'ouvrage fait.

2000
SONT
MAINTENANT EN USAGE
A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,
Agent général pour Ottawa.
BUREAU PRINCIPAL:
210 Rue Sparks.
Succursale sous la direction de M. Bélanger,
284, RUE DALHOUSIE,
Entre les rues Clarence et Murray.
Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

O'GARA, LAPIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON.